

Quarante-quatrième (44^{ème}) session du Conseil des gouverneurs du fonds international de développement agricole (FIDA)

Les 17 et 18 février 2021

Déclaration de la délégation togolaise

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

La délégation togolaise s'honore de saisir cette opportunité pour exprimer son point de vue, en lien avec le thème qui est retenu pour cette 44^{ème} session du conseil des Gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA).

Le thème qui nous rassemble au cours de la présente session à savoir : « **le développement rural, condition indispensable à la résilience mondiale** » met en exergue la nécessité d'aborder la problématique du développement rural de manière holistique, participative et inclusive avec un focus sur les cibles les plus sensibles.

En effet, dans bon nombre de pays à l'instar du Togo, la majeure partie de la population vit en dehors des zones urbaines. Les communautés rurales sont continuellement confrontées à des enjeux et défis notamment sur les plans économique, social, environnemental ainsi que de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette situation a été exacerbée par la recrudescence de crises diverses dont celles sanitaires. La dernière en date est la pandémie du COVID-19 qui a révélé la fragilité des systèmes de production et des modèles de développement. Il est donc plus qu'urgent d'intégrer structurellement des mesures de réponse et de construction de la résilience dans les différentes actions en faveur des communautés rurales.

Afin d'obtenir des résultats probants, les couches les plus sensibles et les plus vulnérables devront être touchées. Il s'agit notamment des femmes et des jeunes. Les actions à mener devront contribuer à assurer une autonomisation véritable à travers la promotion de l'entrepreneuriat et des activités génératrices de revenus.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

Le Togo accorde une place de premier rang au secteur agricole et au milieu rural dans sa politique de développement socioéconomique. Afin de garantir une croissance déterminante, le gouvernement s'est doté d'une feuille de route pour une concentration des interventions à l'horizon 2025. La vision du Togo est de faire de l'agriculture « une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays ». Les actions dans le secteur doivent désormais prendre en compte non seulement les aspects strictement agricoles mais aussi les conditions de vie des actifs agricoles, le développement de leur milieu social ainsi que leurs conditions économiques. Ainsi, des projets et réformes complémentaires ont été définis et concernent le développement d'infrastructures de communication (à travers le désenclavement), de santé, d'éducation, d'électricité et d'eau ainsi que celles pour le renforcement de la production, de la transformation et de la mise en marché des produits agricoles.

C'est l'occasion pour nous de féliciter le FIDA pour son implication active et agissante dans la formulation et surtout le démarrage de la mise en œuvre du programme régional pour l'intégration des marchés agricoles (PRIMA), impliquant le Bénin et le Togo. L'approbation de ce programme le 30 décembre 2020 est l'une des preuves additionnelles de l'opportunité de rechercher et de développer la coopération entre Etats pour une mutualisation et une synergie dans la valorisation des potentialités individuelles et partagées.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

La délégation togolaise réitère sa conviction que le partenariat multilatéral reste un cadre approprié pour un partage de connaissances sur les expériences locales, endogènes propres à chaque pays, localité ou région. Des échanges, d'une part, entre les pays et communautés ayant des conditions similaires, et d'autre part, entre des zones à différences de niveau technologique sont à rechercher, comme le fait déjà le FIDA.

Le défi d'une résilience du monde est réel face aux objectifs de développement durable, mais il est tout aussi maîtrisable et durable. Les nouvelles technologies constituent également un atout de taille pour une diffusion des solutions et aussi pour un service de proximité au profit des différentes cibles.

Les actions doivent donc être conjuguées pour aboutir à une autonomisation des jeunes et des femmes en milieu rural, gage d'un développement local qui pourra se répercuter sur l'ensemble des territoires.

Je voudrais, au nom de la délégation togolaise, féliciter le Président du FIDA, S.E.M. Gilbert Fossoun HOUNGBO, pour le travail remarquable abattu durant les quatre années à la tête de l'institution. Nous exprimons nos vœux les meilleurs pour un prochain mandat tout aussi brillant.

Pour finir, la délégation togolaise apporte tout son soutien pour les efforts de mobilisation et les différentes réformes engagées pour la réussite de la douzième (12^{ème}) reconstitution des ressources du FIDA.

Je vous remercie.